L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 10 OCTOBRE 1886.

Un jour de chaleur.

Le greffier avait achevé de lire, en bredouillant d'une voix nasillarde, l'exposé des faits incriminés, sur l'invitation du président, le prévenu, petit homme rouge à lunettes, grassouillet et légèrement bedonnant, se leva de son banc, monta sur la sellette et s'y assit non sans dignité.

Aux premières questions d'usage sur ses nom, prénoms, âge, profession, il répondit d'une voix ferme :

—Achille-Désiré-Prosper Fondodu, 56 ans, rentier à Levallois-Perret, précédemment quincaillier à Paris, rue du faubourg-Poissonnière.

Vos antécédents sont des plus honorables, mais cela n'excuse pas votre double délit.

—Je suis innocent, monsieur le président, innocent comme l'agneau.

Ce disant, M. Fondodu appliquait sa main gauche sur son cœur et levait sa dextre comme pour jurer.

—Vous feriez bien mieux d'avouer, reprit le président. Allons, reconnaissez-vous avoir chassé sans permis le 29 août ?

—Du tout ; j'avais pris un permis, le voilà, et vous pouvez voir qu'il est daté du 26 août. Donc j'étais en règle.

—Alors pourquoi avez-vous refusé de l'exhiber.

—Je n'ai point refusé.

—Pourquoi avez-vous insulté le gendarme qui vous le demandait ?

—Je ne l'ai pas insulté.

—Vous niez ? Huissier, appelez le premier témoin.

Le brigadier Briscard, un grand gaillard à la moustache en croc, est introduit. Ayant décliné son nom, prénoms et qualités, il dépose en ces termes :

—Pour lors, je faisais une petite tournée dans la plaine, quand vers quatre heures de relevée, j'entends un coup de fusil tiré à la lisière du bois Fichut. Je m'avance dans cette direction ; mais je vois tout à coup un homme en bras de chemise qui sort de taillis et s'enfuit. C'était le prévenu qui m'avait sans doute aperçu et qui prenait la poudre d'escampette. Je cours après lui, mais il court plus vite. Oh ! s'il a de petites jambes, je vous jure qu'il en sait jouer, le particulier. Je redouble donc de vitesse et je finis par le rejoindre. Je lui intime l'ordre de s'arrêter et de me montrer son permis. Ah ! ouiche ! il continue de détaler. "Mon permis ? voilà ! voilà !" qu'il me répond sans se retourner ; en même temps, il applique la main, sauf votre respect, sur la partie charnue et postérieure de son individu et lance le mot de Cambronne.

—Vous entendez, Fondodu, dit le président avec sévérité. Niez-vous toujours le geste et le mot ?

—Ni l'un ni l'autre ; mais ils ne s'adressait pas au témoin : c'est à ces gueuses....

—Soyez convenable ; on voit que vous avez un langage grossier. Allons, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

—La vérité, monsieur le président, la vérité pure et simple. Tout ça, c'est la faute de la chaleur.

Et voici l'histoire qu'en termes diffus, avec force détails, malgré l'injonction maintes fois réitérée d'abréger, le prévenu narra au tribunal :

Depuis que, ayant fortune faite, il vivait retiré dans une maisonnette de la banlieue, agrémentée d'un jardinet grand comme la main, sans autre occupation que le soin de ses tulipes, de ses géraniums et de ses rosiers, l'ancien quincaillier prenait de l'embonpoint et cela désolait Mme Fondodu. Pour combattre ce commencement d'obésité, le digne homme s'était fait chasseur. Trois fois par semaine, des premiers jours de septembre à la fin de novembre, il arpentait les plaines d'Asnières et de Nanterre, tirant pierrots et alouettes. Il ne chassait pas au miroir parce que la marche lui était ordonnée. Il lui arrivait pourtant quelquefois de faire un petit déplacement en Beauce afin de tuer du vrai gibier. Il y allait fêter régulièrement la grande solennité de l'ouverture. Voilà pourquoi M. Fondodu, escorté d'un petit porte-carnier, se trouvait le 29 août, au matin, dans l'immense plaine d'A.... (la discrétion m'oblige à ne désigner l'endroit que par cette initiale,) mêlé à la foule des Parisiens et des nemrods du cru, dont la fusillade menait un vacarme d'enfer, effarant perdreaux et pouillards, leur faisant d'ailleurs plus de peur que de mal.

Alerte et guilleret, marchant vite, malgré ses jambes courtes,—il était très vif, ce petit homme gras,—Fondodu jouait bruyamment sa partie dans ce concert guerrier. Plus bruyamment qu'heureusement. Il avait eu la chance, au début, d'abattre deux perdreaux ; mais, depuis ce double et mémorable exploit, il avait eu beau brûler seize cartouches, pas une plume n'était tombée. Je connais des gens qui se seraient crus deshonorés pour cela. Etranger à ces petitesses de la vanité, Fondodu ne s'en estimait pas moins un parfait galant homme, et il avait pardieu ! bien raison. Il n'était pas même découragé, seulement il avait bien chaud. Les chaumes déjà surchauffés lui rôtissaient les jambes, le soleil ardent, dont les rayons semblaient de plomb fondu, lui mettait le crâne en ébullition. Il cuisait littéralement dans son jus ; la sueur inondait ses membres, ses cuisses, ses bras potelés, coulait en rigoles le long de son dos. Sa tête devenait pesante, les oreilles lui bourdonnaient. Il eut peur de l'apoplexie, toujours prête à fondre sur les bonshommes grassouillets. Il s'arrêta, but une gorgée de rhum, prit un mouchoir neuf dans sa carnassière, en introduisit un coté entre son chef et son chapeau, laissant le reste flotter par derrière sur son occiput et son cou. Puis, ôtant veste et gilet, il les remit au porte-carnier, en disant :

—Tu vas aller à l'auberge, nous n'en sommes pas à plus d'un quart d'heure. Tu prendras dans ma chambre un gilet de flanelle et une chemise de rechange. Tu diras ensuite à l'aubergiste de te remettre du pâté et une moitié de volaille, deux bouteilles de bon vin, du pain, du café, et tu viendras me rejoindre là-bas, au coin de ce bouquet de bois que tu vois d'ici.... Ah ! demande-lui s'il n'a pas un pliant. S'il en a un tu l'apporteras.

Ayant ainsi donné ses ordres, tandis que le garçonnet retournait au village, Fondodu fit une longue pause, s'épongea, s'éventa, puis, à petits pas, gagna la lisière du taillis minuscule qu'il avait choisi pour sa halte. Il avait remarqué que les perdreaux traqués de tous côtés s'en allaient souvent vers ce boqueteau ; il projetait de s'y poster, de les y attendre et de les y fusiller au passage, sans fatigue, confortablement.

Quand le gamin fut de retour, apportant tout ce qu'il avait demandé, y compris le pliant, Fondodu entra dans le fourré, changea de linge et, rafraîchi, un peu reposé, tranquillement se mit à déjeuner. C'était l'heure : déjà le gros des chasseurs avaient déserté la plaine et regagné le village pour se restaurer ; quelques-uns étaient venus, comme lui, casser une croûte dans le boqueteau, unique oasis de ce Sahara.

Après avoir mangé copieusement, bu de même l'ex-quincaillier attendit, en fumant sa pipe, que tout le monde eût fini, et quand les autres chasseurs eurent levé le siège pour se répandre de nouveau dans les champs, il chercha sur la lisière l'endroit le plus propice, y dressa son pliant, s'assit et, bien à l'aise, toujours en bras de chemise, son arme sur les genoux, il attendit que les confrères qui battaient la plaine sous le soleil brûlant lui renvoyassent les perdreaux.

Il en vint, il en vint même beaucoup ; mais, voyez le guignon ! arrivés à cent mètres du poste où notre chasseur attentif, le cœur battant et le fusil en main, prêt à épauler, comptait les voir passer, les rusés compères faisaient un crochet, contournaient le taillis à bonne distance et allaient se remettre le diable sait où.

C'est qu'on le voyait de loin, M. Fondodu, avec sa chemise blanche, son mouchoir blanc, sa face rouge qui semblait noire et faisait une tache violente au milieu de ce blanc. La plus élémentaire tactique lui eût commandé de se dissimuler ; mais il ne se rendait pas compte de l'effet produit par son accoutrement. Il maudissait sa malchance, pestait contre le gamin effronté qui, couché sur l'herbe rôtie, le regardait d'un air gouailleur, l'accusait d'effrayer les perdreaux en parlant sans cesse à tort et à travers. C'est en vain qu'il changea de place, le gibier l'évitait toujours.

Une fois pourtant qu'il venait de s'installer à un nouvel endroit, il vit un perdreau démonté qui venait droit sur lui. Il leva son arme, épaula, et, comme le pauvret lui passait sur la tête, il fit *pan !* Une masse tomba, mais ce fut... M. Fondodu. Par l'effet du recul, il se trouva soudain par terre, la tête en bas, les pieds en l'air, son large séant écrasant de son poids une fourmilière que, en choisissant son nouveau poste, le digne quincaillier n'avait pas aperçue.

La première stupeur passée, Fondodu se retourna sur lui même, se tâta et.... très brusquement se remit sur ses pieds. Il sentait une multitude de petites bêtes lui courir sur le corps. Il en avait sur le visage, dans les cheveux, sur les mains, sur les bras, d'autres lui grimpaient le long des mollets. Il secoua vivement le mouchoir qui, dans sa chute, avait glissé de son chef en même temps que son chapeau, s'en épousseta la figure, s'en frotta le cou ; mais, pendant ce temps, les fourmis qui s'étaient introduites sous ses vêtements faisaient du chemin, et l'invasion augmentait, s'étendait, formidable et cuisante. Elles le piquaient, les maudites bêtes, avec une rage infernale. Sous ces milliers de blessures, Fondodu criait, sautait, trépignait, à la grande joie du gamin sans cœur qui se tordait de rire. Et l'invasion gagnait, gagnait les recoins les plus mystérieux de la place. Il fallait prendre un grand parti. Déjà la victime avait mis le doigt sur le bouton de sa culotte, quand un bruit de voix, au milieu desquelles on distinguait le rire perlé l'une femme, se fit entendre derrière lui. Fondodu eut assez de pudeur pour ne pas achever de se dévêtir. Fou de douleur, il prit la fuite. Il venait de se rappeler qu'il y avait, à quelque distance, une mare entourée de roseaux. A toutes jambes, il y courut, sans prêter la moindre attention aux appels d'un gendarme qui le hélait. Il courait, ne se doutant pas même que celui-ci le poursuivait. Ah ! il pensait bien, à cette heure, à la maréchaussée ! Quand le brigadier fut tout près de lui et lui demanda son permis, il répondit : "Voilà ! voilà !" sans même savoir ce qu'on lui disait. Or, à ce même moment, il sentit dans le gras des cuisses un redoublement de piqûres. Toujours courant, il y porta la main, tandis que s'échappaient tout naturellement de ses lèvres le mot de protestation héroïque que le brigadier prit pour lui.

Le gendarme, indigné, allait l'appréhender au corps, quand le petit porte-carnier, qui accourait, lui demanda d'un ton impertinent :

—Quoi que vous voulez à m'sieu Fondodu ?

—Ah ! c'est Fondodu qu'il s'appelle ? Où demeure-t-il ?

Le gamin lui jeta l'adresse en ricanant et en faisant un pied de nez. Sur quoi, Pandore tira ses tablettes et cria : "Je vous dresse procès-verbal, Fondodu !"

Mais Fondodu était déjà loin, là-bas, derrière les roseaux où, nu comme un ver, il plongeait dans la mare son corps endolori, et y noyait avec délices ses acharnés et innombrables ennemis.

Tel est le récit que fit le prévenu, tandis que les juges s'efforçaient de garder leur sérieux, et que le public s'esclaffait.

Le porte-carnier entendu, le tribunal, vu les antécédents de l'accusé, ne jugea pas suffisamment établi qu'il eût eu l'intention d'outrager le représentant de l'autorité. Comme, d'autre part, il montrait un permis en règle, Fondodu sortit du prétoire acquitté, mais édifié néanmoins sur les inconvénients du sybaritisme à la chasse, fût-ce même un jour de chaleur.

J. DES CROUZETS.

(Dans la *Chasse Illustrée* de Paris.)

ETRANGE EFFET DE LA FOUDRE.—Le *Memorial de la Loire* raconte un étrange effet de la foudre à Saint-Etienne, France.

Au moment où l'éclair rapide, éblouissant, immédiatement suivi d'une détonation saccadée, a mis la population de Saint-Etienne en émoi, une lueur semblable à l'étincelle qui jaillit des conducteurs de la machine électrique a entouré le paratonnerre de la cheminée, de 50 mètres, élevée dans la rue Brossard par la compagnie d'électricité. Il semblait que le faîte de cette cheminée fût en feu. Dans les ateliers de la compagnie, toutes les machines ont subi des influences magnétiques d'une énergie extraordinaire, et un ouvrier qui avait la main posée sur le volant d'un moteur a ressenti une commotion telle qu'il a été obligé de reculer de plusieurs mètres.

Mais c'est à l'Eden que le phénomène le plus remarquable a été constaté.

Le directeur de l'établissement, son fils et un employé qui se trouvaient seuls dans la salle, procédant à divers aménagements avant la représentation, ont vu les lampes électriques de la scène et des galeries s'allumer d'elles-mêmes. Cette illumination générale n'a duré qu'un instant, un dixième de seconde peut-être, le temps qu'a mis l'éclair à parcourir le ciel ; néanmoins les cercles lumineux renfermés dans les lampes ont brillé du plus vif éclat.

Surprise de gastronome.

A la conclusion de la paix avec la Chine, un Français dîne chez un mandarin.

Entre autres plats, le Français croit reconnaître du chevreau, traité d'une façon supérieure, et, sachant fort mal le chinois, il dit au souriant :

—N'est-ce pas, mée ! mée ?

Le célestial secoue la tête, souriant aussi :

—Non. Ouap, ouap !

Mlle X.... a les paupières légèrement bordées d'écarlate.

Un poète la bombardait de madrigaux.

—L'amour, lui disait-il, rend ses arrêts dans vos yeux.

—Parbleu ! riposta une bonne petite camarade, puisqu'il y préside en robe rouge !

L'inanition.

En 1833—dit la *Liberté*—le docteur Chossat publia une étude approfondie de l'*inanition*, pour laquelle l'Académie des sciences lui décerna le prix de *Physiologie expérimentale*. Dans cet ouvrage remarquable à tous égards, on trouvera la théorie complète de ces abstinences exceptionnelles. En 1859, le docteur Anselmier, reprenant les investigations de Chossat, fit paraître un travail très intéressant "sur l'autophagie artificielle ou la manière de prolonger la vie dans toutes les circonstances de privation absolue de vivres, naufrages et autres séquestrations." "Les recherches expérimentales faites sur les animaux soumis à la privation plus ou moins absolue d'aliments, dit cet auteur, ont noté que, pendant l'inanition, la vie s'entretient un certain temps au détriment de la substance des organes, ainsi que le prouve la diminution progressive du poids de l'animal soumis à l'expérience.

"Ce mode de nutrition a reçu depuis longtemps le nom d'*autophagie*. Nous proposons d'y ajouter la qualification de *spontanée* par opposition à la désignation d'*autophagie artificielle* que nous réservons au mode de nutrition institué par nous. Il consiste à faire à un animal soumis à l'inanition, de petites saignées quotidiennes et à lui faire prendre ce sang comme aliment." On voit que l'immortel Le Sage avait cotoyé la vérité en créant la thérapeutique fantaisiste du célèbre docteur Sangrado.

Nous ne suivrons pas M. Anselmier dans ses développements. Voici, du reste, le résumé des prémisses qu'il formulait : "La privation absolue des aliments amène la diminution du calorique chez les animaux à sang chaud ;—la décroissance est de 2 degrés centigrades par jour ;—la mort est inévitable quand la température s'abaisse à 24 degrés ;—la privation relative (autophagie artificielle) diminue le calorique, sans proportion avec les aliments absorbés ;—le calorique s'abaisse moins qu'il ne le devrait faire, en raison de la diminution des aliments ;—la mort, avec privation relative, survient quand la température s'abaisse à 26 degrés ;—la mort par la faim est le résultat de l'arrêt de la nutrition, par suite de l'abaissement progressif de la température, et non pas la conséquence de l'abaissement de la température par suite de l'arrêt de la nutrition ;—dans l'abstinence absolue, l'émaciation du sujet peut atteindre les 4 dixièmes de son poids initial, c'est-à-dire que l'animal qui pesait 50 kilogrammes peut descendre à 30 ;—dans l'abstinence relative (autophagie artificielle), l'émaciation peut atteindre les 6 dixièmes du poids initial, soit 30 kilogrammes pour 50 ;—la diminution de calorification provient de l'inactivité du système d'absorption gastro-intestinal ; — en faisant prendre du sang, on voit se continuer le travail gastro-intestinal et la production du calorique ;—les saignées et les rations qu'elles fournissent doivent être d'autant plus faibles que l'on s'éloigne davantage du début de l'expérience, et la digestion s'en fait d'autant plus complètement et vite que l'on est plus avancé dans l'expérience ;—à mesure qu'elles deviennent plus nombreuses, l'irritation nerveuse, la diminution des sécrétions gastro-intestinales nécessaires à la digestion, la monotonie alimentaire, l'abaissement de la température, enfin, la putréfaction de cet aliment finissent par mettre obstacle à ce mode de nutrition ;—la calorification ne décroit que d'un degré par jour ;—au moyen de l'autophagie artificielle, l'émaciation peut, sans la mort, arriver à 6 dixièmes du poids initial pour les sujets replets, cinq jours pour les sujets moyens et quatre pour les jeunes, tandis qu'avec l'autophagie spontanée elle ne saurait dépasser 5 dixièmes pour les sujets replets, quatre pour les moyens et deux pour les jeunes. En moyenne, l'autophagie artificielle pourrait donc prolonger la vie de 4 dixièmes de plus que l'autophagie spontanée, de sorte que si un jeûne de cinq jours est possible, celui-ci pourrait être porté à sept jours au moyen de l'absorption des rations de sang."

Nous ne sommes entrés dans tous ces détails que pour bien établir que les expériences que vient de faire M. Succi ont une genèse scientifique déjà vieille. Tous les animaux qui subissent le sommeil hivernal font de l'autophagie. Il y a, dans ce phénomène de la réversion de la vitalité accumulée, un effet d'endosmose intervertie, qui peut être facilité par certaines substances. C'est donc probablement dans l'action des eaux alcalines sur les tissus internes qu'il faut chercher l'explication du succès de M. Succi. En faisant de l'expérimentation sur lui-même, le jeune médecin italien a montré une valeur qui doit lui mériter nos sympathies et un dévouement à la science dont nous ne voyons pas bien l'utilité.

Peut-être les Athéniens allaient-ils un peu trop loin en accordant une récompense nationale au citoyen qui avait inventé l'omelette aux truffes—car c'était affaire de gastronomie—mais il est incontestable que c'est rendre un service au genre humain que d'ajouter un article de plus à ses ressources alimentaires. L'homme a besoin de manger et non pas d'apprendre à ne pas manger ; car, s'il ne mangeait pas, il ne pourrait pas travailler, et le travail est sa loi. Parmentier, en acclimatant la pomme de terre en Europe, a bien mérité de l'humanité, ce que ne fera jamais M. Succi avec ses expériences de jeûne prolongé.

Si l'homme pouvait produire sans consommer, il aurait résolu la philosophie du mouvement perpétuel. Le médecin italien a pu, après un entraînement soigneux, analogue à celui de Mithridate avec les toxiques, aller, venir, se promener, parler, en un mot, accomplir un effet mécanique incontestable, mais il a usé sa propre substance et il y a dans son fait beaucoup de son idiosyncrasie particulière. D'ailleurs, s'il eût été obligé de développer une force musculaire effective, de travailler dix heures par jour à quelque labeur pénible et de produire 288,000 kilogrammètres par jour comme un terrassier, ou 359,000 comme les soldats du génie en campagne, il n'aurait pas pu, car où aurait-il pris les éléments de ces kilogrammètres ?

L'expérimentation de M. Succi est un pur spectacle, un monologue d'un nouveau genre d'où il ne peut rien sortir d'utile et de profitable. La science avait depuis longtemps pénétré les mystères et les lois de l'autophagie. Des cas nombreux de jeûnes prolongés avaient déjà été enregistrés. Ce système de non-nutrition n'aura pas plus d'influence sur l'alimentation et le maintien de la vie que les exercices vertigineux des acrobates sur la corde plus ou moins raide, n'en ont sur nos procédés usuels de locomotion et de cheminement.

Au café de la sous-préfecture.

Deux consommateurs voisins échangent leurs appréciations sur la température.

—Quelle chaleur, monsieur !

—Trente-trois degrés, monsieur !

—Savez-vous que c'est considérable pour une si petite ville !

—Au Jardin d'acclimatation :

—Comment trouves-tu les Cynghalais ?

—Ils ont l'air endormi ; ils manquent de vivacité.

—Ah ! dame ! les naturels de l'île, c'est lent !

VITALITÉ ET JEUNE EXTRAORDINAIRE.—On lit, dans la *Chasse Illustrée* :

Marne.—Nous publions avec empressement l'intéressante lettre qu'on va lire :

"Suippes, 14 septembre 1886.

"Monsieur le directeur,

"Tandis que M. Succi, dont les journaux illustrés publient en ce moment le portrait, soutient, à Milan le pari qu'il a fait de rester un mois sans manger à l'aide d'un philtre merveilleux de sa composition, permettez-moi de vous signaler un cas de vitalité extraordinaire et de jeûne forcé et rigoureux de la part d'une chienne de chasse, âgée de 10 ans, à moi appartenant, jeûne qui aurait pu se prolonger indéfiniment, du moins jusqu'à ce que mort s'ensuivît, si on n'y avait mis ordre. Voici comment : Je ne chasse plus, à cause de mes 74 ans révolus ; mais j'ai conservé mes deux chiens, deux braques, un mâle noir et une femelle blanc et foie nommée *Jolie*, assez délicate, que je prends avec moi dans mes courses, et qui le plus souvent me plantent là pour chasser les lapins qui abondent dans nos sapins, et les relancer dans leurs terriers. Ils ne rentrent alors que le soir à la maison et je ne m'en inquiète pas.

"Le jeudi, 26 août dernier, mes chiens m'avaient suivi, puis quitté ; comme d'habitude, entraînés par leur passion de la chasse qu'ils ne pouvaient satisfaire autrement, ils n'étaient pas rentrés le soir, et le lendemain matin le chien, seul, était de retour.

"J'ai fait faire des recherches dans les sapins où ils m'avaient abandonné, craignant que ma chienne ne fût restée prise à quelque collet de braconnier, ainsi que la chose lui était arrivée, il y a deux ans : on n'a rien trouvé ; alors j'ai fait ma déclaration à la gendarmerie, qui n'a rien découvert non plus. J'avais perdu tout espoir quand, le dimanche 5 septembre courant, vers les 6 heures du soir, des domestiques de ma ferme de Synin, en faisant de nouvelles recherches, sont arrivés sur un terrier où déjà on avait passé, et, sans s'y attendre, ont retrouvé ma pauvre *Jolie* tellement empêtrée et enfoncée que rien ne dépassait, ni queue ni pattes. Ce n'est qu'avec les plus grands efforts et au risque de lui arracher les membres, qu'ils ont pu la retirer de son tombeau, où elle était probablement retenue par quelque bout de racine engagé dans son collier. Après ces onze jours pleins de *carcere duro*, Monsieur, la pauvre *Jolie* crevait de soif, vous pouvez le penser, par ces chaleurs sénégaliennes ; aussi n'eut elle rien de plus pressé que de s'élancer vers la rivière, qui était proche heureusement, et si on ne l'eût retirée, elle y boirait encore. Quoique dans un état de gestation assez avancé, elle a pu regagner seule la ferme où je l'ai prise le lendemain.

"Elle n'est pas trop amaigrie et a toujours envie de boire. Je crains bien que ses chiens ne soient morts, car tous les symptômes de la délivrance avant terme commencent à se manifester.

"L'état de la chienne au moment de son exhumation permet de supposer qu'elle aurait pu supporter encore bien des jours de jeûne absolu avant de succomber.

"C'est là ce que j'ai voulu vous signaler, Monsieur, en appelant votre attention et celle de messieurs vos honorables collaborateurs sur un fait si extraordinaire, au milieu de circonstances exceptionnelles de température et autres, où M. Succi lui-même serait mort dix fois enragé furieux, malgré sa fameuse liqueur dont il garde le secret.

"Je vous ai dit la pure vérité, rien que la vérité, et j'ai l'honneur d'être, etc.

"JACQ JULLION."

UNE NOUVELLE ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION, EN FRANCE.—Au mois de décembre 1885, M. Mar- [illegible] des dépôts et consignations, eurent l'idée de fonder une association coopérative de consommation des employés civils de l'Etat, du département de la Seine et de la Ville de Paris.

Sont employés civils de l'Etat les employés attachés à ses diverses administrations et aux différents ministères. Les employés du département de la Seine comprennent les employés de la préfecture et des mairies suburbaines. Enfin, les employés de la préfecture de police, les mairies de Paris, de l'Assistance publique, appartiennent à la Ville de Paris.

Le 22 septembre, a eu lieu, sous la présidence de M. Martin, président du comité de propagande, la première réunion générale de la commission d'initiative et des adhérents en principe.

M. Martin, après avoir fait l'historique des sociétés coopératives de production et de consommation, donne lecture des statuts de la Société en formation.

Cette Société sera fermée, c'est-à-dire qu'elle vendra à ses adhérents seulement. Les ouvriers et les employés auxiliaires de l'Etat pourront plus tard, dès que les bénéfices de la Société le permettront, être admis à profiter de tous les avantages qu'elle offrira à ses adhérents. Vingt-un de ces derniers, choisis par leurs collègues, formeront le conseil d'administration.

Aux termes de l'article 33 des statuts, les bénéfices nets, après prélèvement du vingtième pour le fonds de réserve, jusqu'au moment où il sera égal à la moitié du capital social, et de la somme nécessaire pour payer les intérêts à 5 0/0 l'an du capital versé par les actionnaires, seront, pour le surplus, répartis semestriellement de la manière suivante :

12 0/0 aux membres du conseil d'administration pour rétribution des jetons de présence ;

3 0/0 aux membres de la commission de surveillance pour le même but ;

10 0/0 au personnel et aux employés pour encouragements et récompenses ;

75 0/0 à la consommation au prorata des achats faits par chaque membre.

M. Graff cite ensuite les bénéfices réalisés par certaines Sociétés coopératives de consommation. L'éloquence de pareils résultats, ajoute-t-il en terminant, doit nous encourager à persévérer dans les efforts que nous avons faits jusqu'à présent pour fonder notre association coopérative de consommation.

Après le discours de M. Graff, l'assemblée a voté des remerciements au comité de propagande et lui a donné mandat de continuer l'œuvre si bien commencée.

UNE INNOVATION.—Une innovation curieuse et qui paraît appelée à faire son chemin :

Un employé supérieur d'une grande administration lyonnaise a inventé un type fort ingénieux d'enveloppe qui offre cet avantage que la lettre qu'elle contient se trouve oblitérée et datée elle-même par le timbre de la poste.

Un farceur entre chez un innocent papetier et interpelle la dame du comptoir :

—Madame, du papier blanc, s'il vous plaît, du papier d'écolier, grand format ?

—Combien, monsieur ?

—Deux doigts et demi, madame.

—Vous dites ?

—Je dis : deux doigts et demi.

—J'entends bien, mais je ne comprends pas.

—C'est pourtant bien simple, chère madame : deux doigts et demi, c'est une demi-main !

UN CINQUANTENAIRE.—On doit célébrer, l'année prochaine, paraît-il, le cinquantenaire des chemins de fer français. C'est en 1837 que fonctionna la ligne de Paris à Saint-Germain.

Un comité s'est formé pour fêter cet anniversaire, à Paris. Il se propose, dès maintenant, d'organiser : une Exposition internationale de l'industrie des chemins de fer et de celles qui s'y rattachent, et un Congrès international pour l'étude des questions de tarifs, de sécurité, de confort, etc. De plus, on compte reproduire le cérémonial officiel de l'inauguration de la ligne de Paris à St-Germain. Enfin, la fête se terminerait par l'érection d'une statue à Marc-Séguin, l'homme qui a le plus fait pour rendre pratique la conception des chemins de fer, l'inventeur de la chaudière tubulaire, et à qui l'on doit tant de perfectionnements utiles, comme la substitution des rails en fer aux rails en fonte, et celle des traverses en bois aux appuis de métal. C'est aussi Marc-Séguin qui, le premier a construit des ponts en fil de fer ; on se rappelle qu'une plaque, incrustée dans le portique de l'ancien pont suspendu de Rouen, portait le nom de ce savant constructeur.

LES POUDRES D'EXPORTATION EN FRANCE.—Le ministre du commerce vient d'adresser aux Chambres de commerce une circulaire les informant qu'il vient de fixer, à des taux sensiblement inférieurs à ceux qui étaient précédemment appliqués, les prix de vente des poudres à feu destinées à l'exportation, dans le but de développer cette branche de notre commerce national.

Afin de mettre tous les négociants exportateurs à même de connaître les réductions qui ont été consenties ainsi que les conditions auxquelles la délivrance et l'exportation des poudres sont subordonnées, le département des finances, d'accord avec le ministre de la guerre, a fait préparer une notice dans laquelle sont énoncées toutes les dispositions dont il peut être utile d'informer les intéressés.

JUSTINUS KERNER.—L'Allemagne littéraire a célébré, le 18 septembre, le centième anniversaire de la naissance de Justinus Kerner, un des représentants les plus célèbres du groupe charmant des poëtes souabes. Justinus Kerner est enterré à Weinsberg, dans le Wurtemberg, où il avait exercé pendant de longues années la médecine. C'est à Weinsberg qu'a eu lieu la fête commémorative. Un grand nombre d'admirateurs du poëte défunt, venus de divers points de l'Allemagne, d'Angleterre, de Russie et même d'Amérique, y ont pris part. Un cortège très nombreux, où figuraient diverses corporations de la petite ville, les enfants des écoles et des députations de Ludwigsburg, de Wildbad, de Heilbronn, etc., s'est rendu au cimetière pour déposer des couronnes sur la tombe. Le fils de Justinus Kerner, également poëte et médecin, a remercié les assistants. Après la cérémonie funèbre, il y a eu un grand banquet et, le soir, feu d'artifice.

L'ALLIANCE TURCO-RUSSE.—D'après les journaux de France du 21 septembre, le bruit court que le czarevitch visitera prochainement le sultan.

Cette visite serait la consécration de l'alliance turco-russe.

Le sultan, contrairement au cérémonial arrêté d'avance, n'a pas reçu, le 22, le duc d'Edimbourg. Le sultan s'est fait excuser par son jeune fils, en disant qu'il souffrait d'un rhumatisme aigu.

ESPAGNE.—L'échange des ratifications de la convention pour la prorogation du traité de commerce entre l'Allemagne et l'Espagne a eu lieu à Madrid le 20 septembre.

Dans un café de Marseille.

Il est question de l'intelligence vraiment extraordinaire de certains animaux, et, notamment, des chiens.

—Le chien est tellement fort, dit un consommateur, que je lui ai appris à lire......

—La belle affaire, répond un autre... J'ai une chienne danoise qui apprend à lire à mes enfants !

Au café :

—Garçon ! une glace viennoise. Dites donc, entre nous, pourquoi viennoise ?

—Parce qu'elle demande plus de temps à faire que les autres. Il faut attendre quelle.... Vienne !

—Parfait ! et c'est meilleur que les autres places ?

—Bien meilleur ! Demandez une autre glace, vous la trouverez ordinaire, mais l'Autr'rich !

Un journal français parle d'un homme obèse qui pèse trois cent cinq kilogrammes.

Il a une couche de graisse tellement épaisse qu'un couteau enfoncé à douze centimètres dans la région du ventre n'entame que le cuir.

Quelle révélation ! Par le temps de meurtres et d'assassinats où nous vivons, l'avenir est aux obèses.

Les hommes de ce genre feraient le désespoir des criminels.

D'abord ils sont très difficiles à "chourriner." Et puis, quel est l'individu qui songerait, par exemple, à couper en morceau une femme pesant 300 kilogrammes ?

Engraissons-nous vite !

Candeur et bonne intention.

Un décoré de la dernière promotion écrivait, dernièrement, au ministre qui lui avait fait obtenir le ruban, une lettre pleine d'une reconnaissante effusion.

La lettre se terminait par cette phrase bien sentie :

"Maintenant que j'ai la croix, monsieur le ministre, croyez que je vais tout faire pour la mériter."

Un soir de première représentation à Paris :

—Allez-vous ce soir au Vaudeville ? demandait-on à un auteur dramatique fort spirituel.

—Ma foi non ! je ne vais plus au théâtre. Quand les pièces de mes confrères sont mauvaises, ça m'ennuie ; quand elles sont bonnes, ça m'embête.

X.... rencontre un de ses amis, un bohème à qui il avait procuré une occupation lucrative. Apprenant qu'il vient de quitter volontairement cet emploi, il lui demande :

—Pourquoi n'es-tu pas resté dans cette maison ?

—Je vais te le dire, répond le bohème. Aussitôt que mes créanciers ont su que je gagnais quelque argent, ils me sont tous tombés sur le dos. Ma foi, je préfère ne rien gagner du tout ; on me laisse bien plus tranquille !

Un affreux scélérat est condamné à mort pour avoir assassiné une demi-douzaine d'individus.

De Mazas, il écrit à l'un de ses cousins. Celui-ci s'empresse de ne pas lui répondre.

Le condamné, avec une profonde amertume :

—L'ingrat ! Voilà bien les parents ! Après cela, sacrifiez-vous donc pour procurer un peu de notoriété aux personnes de votre famille !

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 9 octobre 1886

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,118,329 00	$181,013 00
Même temps la semaine dernière	1,182,769 60	182,174 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon .... au pair
.. .. (trade dollar) .. 70c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75½	
Pièces de 5 francs	80 @	
Pièces de 20 francs	$3,80 @	3,90
Souverains	4,80 @	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50 @	....
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....@	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4,60 @	4,75
Or de la Californie	7 @ 8 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95 @	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — L'argent continue à être en active demande et fort.

Prêts sur demande : aux banques — à 8 pour cent ; en dehors des banques, 7 à — pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel ... 7 pour cent
" A1 ... 7 @ 8 ..
Prêts sur garanties collatérales ... 6 @ 8 ..
Hypothèques A1 ... 7 @ 8 ..

New York—Taux de l'argent, à 4 à 5.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3½ 0/0, consols, 100 15/16; argent en lingots, 44¾. U. S. 4 à 128½.

Paris—Rentes, 82.90.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 93⅞ @ 93⅞
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear ... 478½ @ 479½
Traites de banque soixante jours ... nom.
Les FRANCS sont stables.
France de commerce ... 527½
Traites de banque soixante jours ... nom.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce à $1 75 à 1 50 d'escompte.
Traites de Banques 75c d'escompte.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.
$2,000 Bons à prime ... 101¾
Bureau à 2 P. M.
Pas de ventes.

Dividendes

Le Crescent City RR a déclaré un dividende trimestriel de 1½ 0/0 payable le 15 octobre, et le St. Charles St. RR. un dividende trimestriel de 2 0/0 payable le 19 octobre.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100		
Germania National	100		
Germania Savings	100		
Hibernia National	100	145	
Louisiana National	100		
Metro Loan & Savings	100	114	117
Mutual National	100		
N O National	100	340	
People's	50	54¼	55
State National	100		
Union National	100		
Whitney National	100		
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	42
Factors and Traders Ins	100	81	
Firemen's	50		
Germania Ins Co	100	....	126
Hibernia Ins	100		
Home Ins	100	72	
Hope Ins	100	....	105
Lafayette	50	66	
Merchants Mutual	100	81¼	
Mechanics and Traders	100		
N Orleans Ins As	30	....	20¾
N Orleans Ins Co	50	33¼	35¼
People's Ins	25		
Sun Mutual Insurance	100	....	129
[illegible]	100	84¼	
Teutonia	100	123	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	89	92
Crescent City	100		
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	....	99
Orleans	50	38	
St-Charles Street	50		
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100		
C C Slaughterhouse	50	....	30
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Louisiana Ice Man Co	50	9¾	13
La State Lottery Co	100		
La Oil Co			
Metairie Cemetery Ass	100		
N O Gas Light Co	100	94	99
N O Waterworks Co	100	60¼	65
Planters Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60		
Scot er Mfg & Export Co	100		
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Bons d'Etat.			
Louisiana 4s		78¾	78⅞
Tâtes (Baby bonds)			
Bons de ville.			
Premiums		101¾	101⅞
Premium drawn numbers			
Privilege on Premiums			
Consolidated 6's			107¼
Crossman		107¾	
Consolidated Extended			
Crossman		107¾	
Extended 6's			
Railroad			
Waterworks			
Park			
City 6 0/0 certificates		103	103½
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103¾	105
City 5			
City 7's			
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock			
Produce Exchange Stock			
Stock Exchange Stock			
Mechanics Dealers and Lumbermen's Exchange Stock			
U S 4 0/0			
Canal & Claib St RR mort			
New Orleans, St Louis & Chicago RR			
Jackson RR 2d mort. coup		118	
Jackson RR 2d mort. debt		112	
Morgan's L & T 1st gold mort		....	100
N O Pacific RR 1st gold mort			
St Charles Hotel 2e mort			
Crescent City 1st			
N O City RR Co mort		114	
St Charles St RR mort. 15 y'rs			
N O Waterworks Co mort			
La Ice Mfg Co mort			
Levee & Cotton Press mort			
La Electric L 1st mort			
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884			
State Warrants Ordin. 1885			
de de de 1886			
Police Cts			
School Cts			
City Scrip, old			
new		62	72
Jan. In. Cts. en State Consols			
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880			
Unpaid State Coupons No 19 (Jour. 1 1880)		18	
Unpaid State Coupons prior to No 12			
Unpaid City Coupons			
Half paid Coupons			
State School Warrants			

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1500 balles, comprenant 400 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats,—balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6 5/16	6⅜	6 9/16
Ordinary	6 15/16	6⅞	7 1/16
Good Ordinary	7 9/16	7⅝	7 13/16
Low Middling	8 7/16	8½	8 11/16
Middling	8 15/16	9	9 3/16
Good middling	9¼	9⅜	9 7/16
Middling Fair	9⅞	10	10 1/16
Fair	10⅜	10⅞	10 15/16

FUTURS.

Calmes et stables.

Octobre 8.80 à 8.83; novembre 8.70 à 8.71; décembre 8.72 à 8.73; janvier 8.80 à 8.81; février 8.91 à 8.92; mars 9.02 à 9.03; avril 9.12 à 9.13; mai 9.23 à 9.24; juin 9.34 à 9.35; juillet 9.43 à 9.45.

Les ventes comprennent 27,200 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling est coté à la Nouvelle-Orléans 8 15/16, à Galveston à 9, à Mobile 8⅞, à Savannah 9 11/16, à Charleston 8¾, à Wilmington à 9¾, à Norfolk à 8⅞, à Baltimore à 9¼, à New York à 9⅜, à Boston 9¼ à 9⅜ ; à Philadelphie 9¾ ; à Memphis à 8⅞, à Augusta 8¾ à 9 1/16 ; à Cincinnati à 9¼ et à St-Louis à 8 15/16.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.

Cotes : Ordinary 6⅞, Good Ordinary 8¾, Strict Good Ordinary 8 9/16, Low Middling 8 15/16, Middling Uplands 9⅜, Middling Orleans 9 9/16, Middling Texas 9 9/16.

FUTURS

A peine stables.

Octobre 9.10 à 9.11; novembre 9 10 à 9.11; décembre 9 15 à 9.16; janvier 9.22 à 9.23; février 9.30 à 9.31; mars 9.37 à 9.39; avril 9.46 à ....; mai 9.54 à ....; juin 9.62 à 9.64; juillet 9.69 à ....; août 9.75 à 9.77.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre 124,724 balles; même temps l'année dernière, 101,318 balles, à tous les ports des Etats-Unis, 619,043 balles; même temps l'année dernière, 626,503 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 68,920 balles, même temps l'année dernière 42,580 balles. de tous les ports des Etats-Unis 263,307 balles, même temps l'année dernière 148,895 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 67,367 balles, même temps l'année dernière, 64,702 balles dans tous les ports des Etats-Unis, 411,970 balles; même temps, l'année dernière, 411,195 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif en faveur de l'acheteur.

Cotes — 5¼d pour le Middling Uplands 5⅜d pour le Middling Orléans.

FUTURS.

1 p. m.—Faibles.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes—65½fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 64⅝fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle et Centrifugal stables.

Ventes 264 barils et — boucauts de sucre et — barils de mélasse

OPEN KETTLE—
Choice —@—
Strictly prime —@—
Prime —@—
Fully fair —@—
Good fair —@—
Fair —@—
Good common —@—
Common —@—
Inferior —@—

CENTRIFUGAL—
Plantation granulated —@—
Off granulated —@—
Choice white ... 5 13/16 @ 5⅞
Off whites —@—
Gray off white —@—
Choice yellow clarified —@—
Prime yellow —@—
Off yellow 5⅜ @ 5⅝
Seconds 4¼ @ 5¼

MELASSE—Open Kettle stable.
Fancy ... Nominal.
Choice — @ —
Strict prime — @ 32
Good prime — @ 32
Prime 20 @ 22
Good fair 17 @ 18
Fair 15 @ 16
Good Common 13 @ 14
Common — @ —

CENTRIFUGAL—Faible.
Choice ... Nominal
Strictly prime, Good prime, Prime } 15 @ 19
Fair, Good fair } 12 @ 13
Good common, Common } 8 @ 11
Inferior — @ —
SIROP— —@—

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Calme.
Fancy @
Choice @
Prime 4 @ 4¼
Good 3¾ @ 3⅞
Fair 3½ @ 3⅝
Ordinary 3¼ @ —
Common ... nominal
No 2 2¼ @

RIZ BRUT—En assez bonne demande $2 25 à 3 00 le baril de 162 livres.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.)

Au dehors de la Bourse le riz poli est coté à $12 00 pour le unbolted et $14 00 pour le bolted, et le son $5 50 à 9 00.

FARINES ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—Calme.

Extra fancy $3 90 à 4 00. Fancy $3 70 à 3 80 le baril; choix $3 40 à 3 50; family $— à —.

FARINE DE MAIS—$2 15 à 2 20.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat sour patents $4 75 à 5 00 le baril extra fancy $4 35 à 4 50, fancy $4 à 4 12½ choix $3 87½ Minnesota flour, bakers $4 50; patents $5 12½.

FARINE DE MAIS—$2 25 à 2 30.
CREAM MEAL—Choice $2 50
GRU FIN—Choice $2 90
GRU—Nominal à $3 25 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50.
OAT MEAL—Coarse $5 75, fine $5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—Le marché est coté 52 pour le blanc, 49 à 50 pour le mêlé et 51 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 36, Texas 33 à 34.

SON—79 à 72½c.

FOIN—Prime $13 00 à 14 00; Choice $15 00 à 16 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants : maïs 2 à 4c de plus par boisseau avoine 2 à 4c de plus par boisseau, son 5 à 8½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$10 00.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5¾; shortrib sides 7¼, long clear 7¾.

BACON — Epaules ..; short rib sides 7¾, long clear sides à 7¾.

GRAISSE—En tierçons raffiné, à 6¾.

JAMBON—12¾ à 13¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — Prime mess $10 25 à 10 50, family pork, $—— à 10 25, extra prime and rump pork, $9 00 à 9 25. Plats ou canvassed shoulders 7 à 7¼, selon la qualité. Boston cut shoulders fancy small, 7¾ à 8. California and picnic hams, 7¾ à 8, fancy breakfast bacon 9½ à 10, choicette fancy s. c. hams, 13¾; medium to ordinary s. c. plain à canvassed hams, 7½ à 8½c. Pig pork $6 25 à 6 50 le demi baril et $10 25 à 10 50 le baril.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $8 50 à $9 00; plate beef $8 00 à 8 25 le baril, extra plate $5 00 le baril; extra mess à $4 75 à 5 00 le demi-baril, extra mess beef $7 50 le baril New York Fulton market $5 50 à 5 75 le demi baril

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime — à 12½, good — à 11½; fair — à 11¼; ordinary — à 10¾; common — à 9¾ la livre.

THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c, fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00, fine to choice 30 à 60c, hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE — Western Creamery — Extra 31, extra firsts 28 à 29 ; firsts 24 à 25, seconds 19 à 20; cold storage butter à — à —. Western Dairy—Extra 16 à 17c, extra firsts 14 à 15, first 13 à 14, country old — à —, packed best 10 à 12; common 8 à 9. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams, fancy 13½ à 14; Western Cheddars full cream 12¼ à 13; Western twins, part creams, fancy 12 à 12½; Ohio flats, fancy full cream, 9 à 10, Ohio flats, part skims, choice à —à—; Western flats skims 5 à 6.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c, Gretna Coarse 60c, City Fine 90c, Gretna Fine 80c, City Crushed 80c, Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 11c la livre.

AMIDON—3 à 3½c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre.

DU PAYS — Pommes $2 00 à 3 00 par baril, pacanes de la Louisiane 4 à 20c, selon la grosseur du Texas 5 à 12½, pistaches rouges du Tennessee 4 à 5c la livre, de la Virginie 7c, pommes sèches ¾c 2¼ à 4, siced 5½ à 6, evaporated 8 à 8½.

ETRANGERS—Oranges impériales —— la boîte; oranges de Palerme —— ; oranges de Messine —— Citrons de Messine $6 00 à 7 50, Citrons de Palerme $6 00 à 7 50, Raisins de Malaga $3 25 à $3 50 par keg. Raisins layer new $2 25 la boîte, en demi boîte $1 60, en quart de boîte 60c, Londres layer $3 00, en demi-boîte $1 90, en quart de boîte $1 00 en quart flats $—; Bananes $1 00 le régime, Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime, Dates 5½c la livre, Dates persanes 8 c la livre en boîte, Fard dates 9c. Currents 6½ à 7c la livre; Figues sèches layers 17c la livre, boîtes ovales —; Prunes 7c la livre; Citrons 25c la livre. Amandes Tarragona 18c la livre, Ivica 1.c, Noix du Brésil 10c la livre, Filberts 12½c, Noix anglaises 15c, Noix françaises 14c, Noix de coco $45 00 la 1000, 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton, $8 00 par ton.; oil cake de la campagne $18 50 à 19 25 per long ton f. o. b., de la ville —— per long ton f. o. b., farine de graine de coton —— à —— per long ton ... de la campagne à $—— à 13 00, jobbing au dépôt $16 50 à 17 50 huile de coton crue [illegible] gallon enlevée; huile raffinée nominal à 33 à 36.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros sur landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ... à ¼c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à 2 25.

PATATES DOUCES—California yams $1 75 à 2 25 spanish yams $2 25 à 2 50

OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 2 75.

AIL—De la Louisiane à 60 à 75c le paquet.

CHOUX—De l'Ouest $10 00 à 12 00

CHOUCROUTE—Western $5 50 à 6 00 le baril.

HARICOTS—Choice Northern à 3, Red kidney choice — à — New-York red kidneys 4, western white choice 4, pois verts nouveaux 2½ à 3c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine, poulets $2 00 à 3 75 canards $3 00 à 3 50, oies $5 50 à 4 50, dindes $11 00 à $13 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 3 00, poulets $1 25 à 1 75 canards $2 50 à 3 00, oies $2 50 à 4 00, dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 15 à 16c; ceux de la Louisiane à 17 à —

SUIF—4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 18c la livre.

MIEL—strained 35 à 40c le gallon.

LAINE—Burry 9 à 15c la livre, Louisiana clear à 23 clear lake à 25.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 7½c steer et peaux de vaches 30 à 70 livres à 6c, kips, 14 à 30 livres, 8c; peaux de veau 75c pièce

PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 7, dry flint 12 ... 10½c la livre damaged green hides [illegible] damaged dry [illegible]

PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50 castor (opened) 50 c à $1 00 pièce, loutre — à 15 à pièce; raccoons — à 1 5c

PEAUX — Chevreuil 15c la livre, mouton 10 à 50c pièce, chèvre 10 à 30c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 2c, noire 3 à 3½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre, commun 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES — Lugs heavy 3 à 5c light 3½ à [illegible] burley 6½ à 12.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05, fine medium 53 à 63c, Bright quarters and common [illegible] 25 à 35c. Bright navy 30 à 46c, fancy natural leaf 50 à 80c, fine cut chewing 30 à 67c granulated smoking 33 à 60.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch $1 50 à — goudron $3 25 à — le baril $2 00 à — le demi baril. Résine—E, F $1 15 G $1 25 H, $1 75 I 2 25 K $2 50, M $2 75 N $3 00 W G $3 25. Essence de térébenthine à 36½c à —, jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging 1¾ livre à [illegible] la yarde 2 livres 9 à 9¼ 2¼ livres 10 à 10½, bailing twine 12½c la livre.

COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Détail—Famille 45c le baril, $5 00 le boucaut. [illegible] $9 00 le ton, bateaux 40 ... steamers $4 25 la tonne en gros 30 à 37 ... le baril.

ALABAMA—Craft steam coal 40c le baril, Splint 45c Helena coal pour familles 50c Montevallo 60. Pratts coal sur chars par le L and N RR $3 50 le ton. Helena coal $4 75 la ton.

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—Le gallon	2 15 @	2 25
BRANDIES—Du pays, le gal.	3 00 @	3 ..
Pêche—vieux, le gallon	2 35 @	2 75
Pomme	2 35 @	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	4 50 @	....
1878	5 50 @	....
1875	5 75 @	....
1870	6 50 @	....
1860	7 40 @	....
1865	8 00 @	....
1848	12 00 @	....
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	5 50 @	....
1870	7 00 @	....
1854	9 00 @	....
1848	15 00 @	....
Bisquet, Dubouché & Co, Cognac 1878	4 50 @	....
1870	5 50 @	....
1848	9 00 @	....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05 @	1 15
Ouest	1 14 @	1 16
Bourbon	1 40 @	3 50
Seigle	1 50 @	3 50
Ecosse, importé	4 00 @	4 25
Irlande, importé	4 00 @	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	9 00	
par gallon	3 00	
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @	1 18
Hollande, par gallon	2 75 @	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 @	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 @	9 00
Holland, par caisse	7 25 @	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	39 @	4.
Zinfandel No 1, le gallon	60 @	65
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00 @	60 00
Clarets de famille par baril	65 00 @	75 00
Clarets fins, le baril	90 00 @	175 00
Médoc, la caisse	6 00 @	....
St-Julien, la caisse	5 50 @	....
Margaux, la caisse	7 00 @	....
Pontet Canet, la caisse	10 00 @	....
Larose, la caisse	12 00 @	....
Léoville la caisse	12 00 @	....
Château Laffite la caisse	28 00 @	....
Ordinaire, la caisse	3 00 @	3 50
Château Dillon, par cask	125 00 @	....
Blanquefort par cask	105 00 @	....
Château Dillon, par caisse	7 50 @	....
VINS BLANCS—California le baril	40 00 @	45 00
Importé, de famille, la bar	65 00 @	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 @	175 00
Graves, la caisse	6 00 @	....
Sauternes, la caisse	6 50 @	....
Haut Sauternes la caisse	10 00 @	....
Latour Blanche la caisse	18 00 @	....
Château Yquem la caisse	20 00 @	30 00
Ordinaire la caisse	3 25 @	3 50
Muscat, la caisse	4 25 @	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Madère, genuine fine le gal	3 50 @	5 00
Madère, la caisse	12 00 @	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 @	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 @	5 00
Sherry, la caisse	9 00 @	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 @	....
CHAMPAGNE—Roederer carte Blanche, qts, par dou	27 00 @	....
G. H. Mumm's & Co. : Verzenay	24 75 @	....
Extra Dry	28 50 @	....
Delbeck & Co. s extra dry qts.	27 50 @	....
Delbeck & Co. s Delmonico qts	26 00 @	....
D. B. Pol & Co. s qts	23 00 @	....
Pints $2 de plus par caisse.		
By Clicquot—qts par caisse.	24 00	
pts	26 00	....

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's	6 75 @	8 00
Double bit	15 00 @	...
Axle Grease—Frazer's kegs	4½ @	5¼
Boxes, gross	10 00 @	10 50
Bellows—Blacksmith, 28 to 42 in.	6 00 @	22 00
Brass—Sheet par livre	25 @	....
Cotton Scrapers	2 40 @	3 00
Chains—Trace	30 @	75
Ox, ⅜	5 @	7
Copper—Roofing par livre	22 @	....
Brazier's sheets, 12 livres et au dessus	17 @	....
Hoes—H. B. No 0 to 6	2 50 @	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35 @	6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3	4 00 @	8 00
Rotary Hoes—Mallon's	54 00 @	....
Avery's	125 00 @	....
Stubble diggers	72 00 @	....
Hollow Ware—Skillets	3 @	4
Anvils	10¼ @	....
Iron—Flat, 1¼ to 4 inches by ¼ to 1	2 @	2½
Round, 1 to 1⅞ inches	2 @	2½
Painted	4½ @	4½
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 30 @	2 75
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 20 @	2 75
Hoops—1 to 2 inch	1½ @	2
Sheet—No 10 to 14 G	2 35 @	2 75
Galvanized, No 26 G	6 00 @	6 50
Pig, per ton	... @	...
Lead—Pig par livre	5½ @	6
Sheet par livre	7½ @	....
Steel: Axle—10d, 60d basis	2 50 @	....
Iron nails	2 30 @	....
Oakum—Navy	7½ @	....
United States Navy	9 00 @	....
Best	10 00 @	....
Plows—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 @	3 75
Avery, steel	4 50 @	20 00
Avery, double shovels, wooden beams net	.... @	1 75
Avery, double shovels, iron beams net	.... @	1 75
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 75 @	3 00
Double plows, Allenses, No ½ to 2 each	37 50 @	50 00
Plow Steel—5 to 12x⅛ to 2/3	4½ @	4½
Rope—Sisal, ½ in. and larger, basis	9½ @	10
Manila	13¼ @	14¼
Cotton, 5/16 et ¾	14 @	15
Spades—Ames	[illegible] @	12 00
Rowlands	6 00 @	7 00
Shovels—Ames	9 50 @	11 00
Rowlands	6 00 @	7 00
Sweep Iron—7 to 12x¼ to 5/16	3½ @	4
Tin—Roofing, 1x20x28 inches	13 50 @	....
I. C., do	10 00 @	....
1x14x20	6 75 @	....
I. C., 1x14x20	5 00 @	....
Block, par livre	.... @	25
Turpentine—Par gallon	38 @	....
Vises—Peter Wright's	.... @	16 00
Wire—Barbed fence, galvanized	4½ @	5
Zinc—Sheet par livre	6¼ @	7
Shot—Drop	1 60 @	....
Buck 25 liv bags	1 75 @	....
Powder—25 liv. kegs	4 00 @	....

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH PER 1,000 FEET.

Sawn Tim. No 1	$14 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	18 50	Flooring No 1	17 50
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	15 00	Weath bds No 1	13 50
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards No 1	15 00	Boards No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling No 1	19 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	14 50	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3		No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards No 1	30 00	Boards No 2	25 00
No 3	18 00	No 4	15 00
No 5	12 00	No 6	11 00
Dried Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.
No 1 ... 9 No 3 ...
No 2 ... 8

MAHOGANY TIMBER
No 1 ... 8 No 2 ...
No 2 ... 5

CEDAR TIMBER
No 1 ... 7 No 3 ... 2½
No 2 ... 5

WALNUT LUMBER
No 1 ... 100 00 No 2 ... 60 00
No 2 ... 90 00

OAK LUMBER.
No 1 ... 50 00 No 3 ...
No 2 ... 30 00

SHINGLES.
No 1 ... 3 75 No 3 ...
No 2 ... 3 50

LATH.
Per 1 000 ... 1 75

Lime	$1 00 @ 1 15
Cement domestic	1 75 @ ...
Cement, imported	2 75 @ ...
Slate	6 00 @ 6 50
Roofing tiles	16 @ 18
Repressed brick	15 @ ...
Ordinary	8 00 @ 9 00
Sand	25 @ ...
Shells small	40 @ ...
Shells, large	1 25 @ 1 50

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bestiaux du Texas et de l'Ouest—Choice fat par liv. gross	4 @	...
fair to common	3 @	3½
Mississippi, Alabama, &c, Grass		
Cattle—1re qualité, par tête	$20 00 @	26 00
2me qualité, par tête	$12 00 @	18 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @	10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00 @	8 00
2me qualité, par tête	4 00 @	6 00
Yearlings—1re qualité, par tête	8 00 @	10 00
2me qualité, par tête	6 00 @	7 00
Porcs—Good fat Western, par liv. gross	4½ @	5
Fair Ouachita par liv. gross	... @	...
Moutons—Choice, par tête	$2 50 @	3 00
Fair par tête	1 00 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	60 00 @	50 00
2me qualité, par tête	20 00 @	50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 80 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 160
Chevaux de selle et de voiture	175 @ 250
Mulets pour habitations sucrières	175 @ 195
Mulets, qualité moyenne	150 @ 175
Mulets pour coton	100 @ 130
Mulets communs	10 @ 50

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

FEUILLETON.

No 2 — Commencé le 9 octobre.

LE NOM FATAL

—PAR—

JULES DE GASTYNE.

PREMIÈRE PARTIE.

—Suite—

—Est-ce que je puis être gai ? Est-ce que je puis m'amuser comme les autres, jouir de la vie comme les autres ?

Elle frissonna longuement.

Sa bouche allait dire :

—Pourquoi pas ?....

Mais elle s'arrêta, en proie à une sorte de terreur.

Elle laissa retomber la main qu'elle tenait, puis elle se leva et elle s'éloigna.

Elle avait eu peur.

Elle avait eu peur que son fils, ne poussant plus loin son interrogatoire, ne voulût la forcer à parler.

Elle passa dans sa chambre vivement.

Elle n'y tenait plus.

Elle suffoquait.

Elle se laissa tomber sur un siège et elle éclata en sanglots.

Quant au fils, il s'était levé aussi.

Une sorte de fièvre le secouait.

Il avait bien compris ce qui faisait fuir sa mère.

Il marcha un instant de long en large, devant la porte.

Puis une résolution s'alluma dans son œil.

—Il faut que je sache tout, se dit-il... Il faut qu'elle parle ! Je ne puis plus vivre ainsi.

Et il frappa résolument à la porte.

On ne répondit pas tout d'abord.

Il perçut de l'autre côté comme un bruit de larmes qui s'étouffait.

Puis, une voix si faible, si douloureuse, qu'elle lui alla aux entrailles, murmura enfin...

—Entre !....

Il poussa la porte.

Il entra.

II

La Dame en deuil s'était relevée à la hâte, avait essuyé ses yeux ; elle se tenait debout, une main crispée sur le dossier du fauteuil, l'autre main sur son cœur comme pour en comprimer les battements.

Elle paraissait violemment émue et comme terrifiée.

Elle était tête nue, les yeux rougis. Une appréhension indicible semblait planer sur elle.

Mon Dieu, est-ce que l'instant fatal qu'elle redoutait tant serait venu ?

Est-ce qu'aurait sonné l'heure où son fils, poussé à bout, voudrait avoir des comptes ?

Depuis qu'Octave était devenu un homme, elle vivait dans la terreur constante de ce moment.

Qu'allait-elle faire ? Qu'allait-elle dire ?

Elle ne devait pas se tromper, cette fois. Elle s'était aperçue qu'Octave aimait...... Elle avait lu sur son front ses pensées....

Oui,...oui, c'était pour cela qu'il venait.

Elle cherchait instinctivement un coin pour se terrer, une porte pour fuir.

Cet assaut avec son fils l'épouvantait d'avance.

Elle essaya de se composer un maintien, mais, quand le jeune homme se trouva devant elle, elle était, ainsi que nous l'avons dit, les yeux mal essuyés encore et comme cassée en deux par la douleur et par la crainte.

En voyant sa mère dans cet Etat, Octave s'arrêta dans son élan.

Il tendit les bras.

—Ma mère, ma mère !....

Et des larmes vinrent à ses yeux.

La pauvre femme se précipita vers son fils.

Instinctivement, sa main chercha sa bouche, la couvrit.

—Ne me parle pas, ne me dis rien, mon fils, je t'en supplie !....

Octave la regarda, étonné.

Elle poursuivit, sans presque savoir ce qu'elle disait....

—Oui ! je sais que tu viens pour m'interroger ; mais ne m'interroge pas ! Ne me demande rien !

—Mais, fit le jeune homme interloqué.

—Je ne puis rien te dire.

—Cependant....

Elle cria plus énergiquement.

—Rien ! rien !

Octave s'était dégagé.

Il fit un pas en arrière, si ému que les paroles pouvaient à peine sortir de ses lèvres.

—Ecoute, ma mère, dit-il gravement, je donnerais ma vie pour t'éviter un chagrin, la pensée même d'un chagrin.

Elle l'interrompit.

—Je le sais... mon fils... je le sais...

Il continua.

—Mais je ne suis plus un enfant ; je suis un homme maintenant.

Elle soupira.

—Hélas !....

—J'ai besoin de savoir qui je suis, d'où je viens, quel rôle je puis jouer dans la vie.

Elle leva les mains au ciel, en soupirant :

—Mon Dieu ! mon Dieu !

—Je veux tout apprendre, dit le jeune homme brusquement.... Depuis que j'ai l'âge de raison, je vis dans des doutes qu'il est temps de faire cesser... Je ne suis rien.... je n'ai rien peut être, comme les autres ; j'ai commencé mes études... je n'ai pas pu les terminer.... Pourquoi ? Je l'ai compris plus tard. Il avait fallu mon acte de naissance et vous ne pouviez pas ou vous ne vouliez pas le fournir.

Elle se pendit à son cou, désespérée.

—Octave !....

Il la repoussa.

Pour la première fois de sa vie, il fut brusque avec elle.

—Laissez-moi achever.... Quand j'ai eu vingt ans, je m'attendais à être appelé, comme mes camarades, à subir le sort. Personne ne s'est inquiété de moi.... n'a fait attention à moi...... Vous m'avez dit que nous n'étions pas Français...... Est-ce vrai ?

Elle répondit tout bas, la figure pourpre de honte :

—C'est vrai.

—Soit !...... Mais il y a un autre pays que j'aurais dû servir...... Un autre pays que je frustre et qui me réclame....

Quel est ce pays ?......

—Ne me le demande pas !......

—Pourquoi ?......

—Parce que je ne puis pas te le dire.

Il fit avec une impatience croissante, une impatience qui s'exaspérait à chaque phrase :

—Pourquoi ? mais pourquoi ?

Elle courba la tête sans répondre.

Alors une sorte de folie s'empara de lui.

Ses yeux devinrent durs, menaçants.

Sa main se leva.

—Ma mère !......

Puis il se mit à marcher fiévreusement.

—Vous n'avez pas le droit de me cacher cela, vous n'en avez pas le droit !...

Elle ne l'avait jamais vu ainsi.

Elle en eut peur.

Elle murmura.

—Octave...... !

Et elle voulut le prendre dans ses bras.

Il se dégagea rudement.

—Tout est inutile. L'heure est venue de parler. Il faut parler !......

Elle fit, le cœur déchiré :

—Mais c'est pour toi, mon fils ! C'est pour sauvegarder ton bonheur !

Il tressaillit.

—Il y a donc quelque chose ? quelque chose de bien grave ?....

Elle fit sourdement :

—Quelque chose de terrible !....

Et elle se tourna vers lui, les yeux pleins de terreur....

Il était devenu livide.

Il bégaya :

—Mon père....

Elle s'écria aussitôt :

—Ne me demande pas son nom jamais, jamais !

Puis elle ajouta plus bas :

—J'aimerais mieux mourir.

Il la regarda fixement.

—Parce qu'il ne vous a jamais donné le droit de me livrer son nom.... Parce que je suis un fils naturel, un bâtard....

Elle inclina la tête.

—Oui....c'est cela !....

Elle semblait heureuse de cette idée, de s'accuser d'une faute pour éviter d'autres questions.

Il s'en aperçut.

—Non, ce n'est pas cela....

Qui te fait croire ?....

—Un bâtard est un citoyen comme un autre.... je serais soldat aujourd'hui.

—Puisque tu n'es pas né dans ce pays.

Il secoua la tête.

—Ne mens pas, mère, tu ne sais pas mentir.

Il la prit dans ses bras.

—D'ailleurs, j'ai trop de confiance en toi, tu n'as pas commis de faute.... Tu as été toute ta vie, pure, immaculée.... je connais trop ton cœur.

Et il la câlinait doucement.

—Mais parle, reprit-il.... Dis-moi ce que je dois croire, ce que je dois espérer de l'avenir. Si tu savais ce que je souffre !....

Elle leva sur lui ses yeux douloureux de mère crucifiée.

—Et moi donc !....

Il s'assit sur ses genoux ;

—Ecoute-moi, ma mère, ma petite mère chérie, je vais tout te confier, moi.... Je vais te dire pourquoi je t'interroge ainsi, pourquoi je te fais tant de peine.... J'aime....

Elle eut un sursaut brusque.

—Tu aimes ?....

—Un ange, notre voisine.

—Mlle Paule ?

—Mlle Paule.

Elle porta la main à son cœur et bégaya faiblement....

—Malheureux !

Il poursuivit, sans avoir entendu, les yeux enflammés, comme transfiguré.

—Je l'aime comme un fou, depuis des mois déjà, depuis des années, depuis que je la vois croître et grandir près de nous, depuis que j'entends son pas au-dessous de nous, depuis que le frou-frou de sa robe dans l'escalier vient jusqu'à nous... depuis que je la frôle, depuis que nos regards se croisent... Elle est tout mon bonheur, toute ma vie... Quand j'ai passé une journée sans l'apercevoir, il me semble qu'il a fait nuit ce jour-là depuis le matin jusqu'au soir. Comprends-tu, mère, comprends-tu ?....

Hélas ! Elle ne comprenait que trop, la malheureuse mère !......

Depuis que son fils lui parlait, essayait de lui peindre son amour, elle l'écoutait sans répondre, comme morte, la pensée perdue.

Il ne lui venait qu'un mot aux lèvres, un mot de désespoir.

—Mon Dieu ! Mon Dieu !

Il la secoua pour l'arracher à cette sorte de torpeur.

—Comprends-tu ?...... Je voudrais savoir si je puis aimer en paix cette jeune fille avec espoir...... si j'ai le droit de l'aimer....... voilà pourquoi je te demande. Songe que cet amour emplit maintenant tout mon cœur.

La mère leva la tête.

—Et elle sait que tu l'aimes ?....

—Je ne le lui ai jamais dit : je ne lui ai jamais parlé.

Elle eut un soupir de soulagement.

—Il ne faut jamais le lui dire, fit-elle.

Un cri d'angoisse monta aux lèvres du jeune homme.

—Ah !

Mme Gillette poursuivit avec une sorte d'énergie fiévreuse :

—Il ne faut plus penser à elle ! Il faut l'oublier.

Il frissonna.

—Est-ce que je pourrai jamais ?....

—Il le faut, mon fils, il le faut !

—Ainsi, il m'est interdit d'aimer ?.... fit-il d'un ton d'amertume intraduisible.

—Je ne pourrais pas l'épouser.

Il se dressa comme mû par un ressort.

—C'est bien cela.... c'est bien ce que j'avais pensé.... je ne puis pas aimer cette jeune fille.... Je ne puis aimer personne...., parce que je ne puis épouser personne.... La gloire des armes n'est pas faite pour moi.... la science non plus, ni l'amour.... Que suis-je donc ? Qu'avons-nous donc fait ? Je te déclare, mère, que cet amour est pour moi plus que la vie, que, s'il m'échappe, j'en mourrai.... A quoi bon vivre, si je ne dois vivre que pour souffrir ?.... Vois ce que tu as à faire, maintenant. Selon ta réponse, je vivrai ou je mourrai.... Pourrai-je un jour épouser Paule ?

Elle dit avec une sorte d'épouvante :

—Jamais !.... jamais !

Il eut un spasme tragique.

Tous ses traits se contractèrent et se raidirent.

Son visage devint froid, son regard cruel.

—Bien ! dit-il, je sais comment je guérirai de cet amour !

Et il voulut se retirer.

Sa mère se jeta à ses pieds, éperdue, toute éclaboussée de larmes et de sanglots.

Les mains tendues vers lui, elle criait :

—Mon fils ! mon fils ! aie pitié de moi ! Songe que je t'aime ! Pense que, si tu meurs, je mourrai aussi.... Je ne vis que par toi et que pour toi.... je n'ai vécu que pour t'adorer, que pour t'aimer.... C'est toi seul qui m'as donné le courage de survivre....

—A quoi ? demanda-t-il brusquement.

—A ma grande douleur.

Elle baissa la tête.

—A la mort de ton père....

Il dit sourdement :

—Ainsi, mon père est mort ?....

—Il est mort !

—Il y a longtemps ?

—Assez longtemps pour que tu ne l'aies jamais connu....

—En France ?

—Dans le pays que nous habitions...

—Quel pays ?

—Je te l'ai dit souvent.

—La Belgique ?.... Je ne l'ai jamais cru.... je ne le crois pas encore.... Quand j'ai voulu aller à Bruxelles, à vingt ans, pour demander à être incorporé dans l'armée belge, tu m'as retenu.... tu m'as dit qu'on ne me connaissait pas, que nous n'étions pas Belges...

—Je t'ai dit la vérité.

—Et mon père.... A quelle nationalité appartenait-il ?.... que faisait-il ?.... quel nom portait-il ?.... comment est-il mort ?.... Voilà ce que je voudrais savoir, ce que j'ai le droit de savoir. Je veux savoir si je dois bénir ou maudire sa mémoire.

—Il est inutile de m'interroger, je ne te le dirai jamais.

Octave, livide d'angoisse, poursuivit :

—Malgré mes supplications malgré mes larmes, malgré la douleur horrible que tu me vois ?....

Elle eut un geste terrifié, comme si elle avait voulu chasser loin d'elle une vision terrible.

—Malgré tout, malgré tout. Jamais je ne parlerai... je ne raconterai—Ne me torture pas plus longtemps... J'ai pleuré plus que toi.... je suis plus malheureuse que toi cent fois......

Et, en effet, il y avait une telle angoisse dans sa voix, dans son attitude, sur ses traits, qu'il ne put se défendre d'un mouvement de pitié.

Néanmoins, il réprima cet attendrissement qui le gagnait.

Il enleva de son cou les mains dont sa mère l'enveloppait, comme pour le retenir, puis il dit froidement :

—Je ne te demanderai plus rien.... J'en sais assez maintenant pour comprendre qu'il ne m'est pas permis d'aimer et, par conséquent, de vivre. Tout ce que tu pourrais me dire est moins horrible que ce que ton silence me laisse supposer.... Je ne chercherai pas à oublier Paule, je ne le pourrai pas ; mais c'est ma condamnation que tu viens de prononcer ! Adieu !....

Il poussa la porte, et avant que sa mère eût pu faire un mouvement pour le retenir, il disparut.

La malheureuse jeta un cri terrible, l'appela ; puis quand elle le vit parti, quand elle vit qu'il ne se retournait pas, qu'il ne répondait pas, elle eut un cri de suprême désespoir....

—Mon Dieu, s'écria-t-elle, allez-vous aussi m'enlever mon fils ?....N'ai-je pas encore assez souffert ?

Puis, incapable d'en dire plus long, elle eut une secousse violente et elle tomba à la renverse tout d'une pièce.

Au dehors, les sons de la fête, alors à leur apogée, montaient et emplissaient la pièce.

Paris tout entier était assourdi de musique, de cris et de fusées.

Dans la rue, Octave éperdu, comme fou, le cerveau vide, après avoir tourné un instant devant sa porte, ne sachant encore s'il s'éloignerait ou s'il rentrerait, attiré vers sa mère par l'amour profond qu'il lui portait, par le désir qu'il avait de la revoir encore et de lui demander pardon, entraîné d'un autre côté par le désespoir immense qui l'avait envahi et lui faisait souhaiter l'anéantissement de la mort, Octave, disons-nous, prit soudain une résolution brusque.

Il plongea dans la nuit, dans la foule et dans le bruit, bien résolu à ne plus reparaître.

III

Nous savons que le troisième étage de la maison dont la Dame en deuil et son fils occupaient le quatrième, était habité par une famille composée de trois personnes, le père, la mère et la fille Mlle Paule, cette jeune fille qu'aime Octave et dont il vient de parler à la mère. Le père de Mlle Paule était un ancien militaire austère et rigide, qui avait dépassé la cinquantaine. Il se nommait M. Drouet. De haute taille, la figure osseuse et maigre, sabrée par une énorme moustache grisonnante, les yeux froids et durs, il avait la prétention de commander chez lui, à sa femme et à sa fille, comme il commandait jadis à ses soldats au régiment.....Il prenait avec elle la même voix rude, la même attitude autoritaire...Haussé sur sa taille longue, avec ses mouvements automatiques, il avait absolument l'air d'un bonhomme en bois.....Sa femme et sa fille le craignaient comme le feu. La femme était une de ces pauvres femmes timides et douces, obéissantes et bonnes comme il en faut à de pareils hommes et comme on en rencontre trop souvent dans la vie, pauvres martyres destinées à n'avoir jamais un jour de bonheur complet...vivant dans une crainte continuelle, ne se croyant pas le droit d'avoir même une volonté.

(*A continuer.*)

LE PRIX VOLTA.—Le ministre de l'instruction publique de France a fixé la date du concours pour le prix Volta.

Ce prix d'une valeur de 50,000 francs, a été institué, par décret du 11 juin 1882, en faveur de la découverte pratique la plus importante faite en électricité dans l'une quelconque de ses nombreuses branches.

Le concours est ouvert jusqu'au 30 juin 1887, et le prix sera décerné en décembre 1887, sur le rapport d'une commission spéciale nommée par le ministre de l'instruction publique.